

# **Code de conduite** du groupe Kawasaki Heavy Industries

Version 2.2

## Déclaration de conformité du président



En tant qu'entreprise internationale, le groupe Kawasaki Heavy Industries exerce un large éventail d'activités dans le monde entier et emploie de nombreuses personnes de nationalités et de cultures différentes. Le code de conduite du groupe Kawasaki Heavy Industries définit les normes éthiques selon lesquelles tous les dirigeants et employés du groupe Kawasaki Heavy Industries travaillant dans le monde entier doivent se comporter. Les dirigeants et les employés doivent se conformer aux dispositions du code de conduite à tout moment dans l'exercice de leurs activités professionnelles.

Les activités du groupe Kawasaki Heavy Industries sont liées à la société de diverses manières et ont un impact sur la société et l'environnement. Pour que le groupe puisse vivre en harmonie avec la société et l'environnement et

continuer à améliorer ses valeurs d'entreprise, il est important qu'il réponde aux demandes et gagne la confiance de toutes les parties prenantes du groupe, y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés locales. Le code de conduite du groupe Kawasaki Heavy Industries est conçu pour aider le groupe à réaliser sa mission dite « Global Kawasaki », soit « contribuer à l'enrichissement de la vie des gens dans le monde entier et à l'avenir de l'environnement mondial » en veillant à ce que le groupe fournisse des produits et des services qui contribuent à la société. En outre, le groupe vise à assumer sa responsabilité sociale par des pratiques commerciales équitables, des initiatives de lutte contre la corruption, la prise en compte de l'environnement et des droits de l'homme, et en agissant correctement

en tant qu'entreprise dans toutes ses activités commerciales, tout en maintenant le dialogue avec ses parties prenantes.

En tant que président, je déclare par la présente « qu'il y a une profonde conscience que le code de conduite du groupe Kawasaki Heavy Industries est un moyen pour tous les dirigeants et employés des pays et régions du monde de travailler ensemble pour toujours agir correctement dans leurs activités commerciales, de veiller à ce qu'il y ait une conformité rigoureuse même dans des situations difficiles, et que l'accent soit mis sur le dialogue avec les parties prenantes en prenant des décisions et en agissant conformément à ce code de conduite. ».

J'invite également chacun à prendre des décisions et à agir conformément au code de conduite du groupe.

Il faut faire en sorte que tous les membres du groupe donnent l'exemple et se sensibilisent mutuellement. En outre, chaque service doit veiller au respect des règles en s'efforçant de comprendre et d'assimiler les lois, règles et règlements pertinents dont il doit avoir connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Cet effort renforce assurément le groupe Kawasaki Heavy Industries.

Il faut travailler tous ensemble pour construire un groupe Kawasaki Heavy Industries qui bénéficie d'une confiance encore plus grande de la société et pour lequel il est possible d'être fier d'y travailler.

June 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Masahiko Hoshino'.

Représentant Administrateur,  
Président et Directeur général

Déclaration de conformité du président	1
Structure générale du présent code de conduite	3
Relation entre la déclaration de mission du groupe Kawasaki et le code de conduite	5
Champ d'application du présent code de conduite	7
Relation avec la loi de chaque pays	7
Actions à entreprendre lors de la prise de connaissance d'une infraction	7
Interdiction de tout traitement préjudiciable pour avoir signalé des violations	7
Obligation de coopérer aux enquêtes	8
En cas de doute	8
Concernant la révision	8
Informations de contact	8

<b>1 Comment agir correctement</b>	9
1-1 Commerce équitable	11
1-2 Prévention des pots-de-vin et de la corruption	13
1-3 Activités politiques et de lobbying	17
1-4 Couper les relations avec les forces antisociales	19
1-5 Conflit d'intérêts	21
1-6 Contrôle des importations et des exportations	23
1-7 Prévention du blanchiment d'argent	25
1-8 Rapports financiers précis et complets	27
1-9 Interdiction de délit d'initié	29
1-10 Sécurité des informations	31
1-11 Protection des informations personnelles	33
1-12 Respect des droits de propriété intellectuelle	35

Structure générale du présent code de conduite

**1-1 Commerce équitable**

Aucune entrave n'est faite à une concurrence libre et loyale et il faut maintenir un marché sain.

Une concurrence loyale, libre et légitime dans les affaires commerciales doit être assurée par le respect des principes de base du droit de la concurrence. Des lois sur la concurrence (ou lois antitrust) ou autres sont en place dans de nombreux pays. Le droit de la concurrence interdit les actes qui portent atteinte à la concurrence et à l'équilibre du marché. Les concurrents et fournisseurs doivent être traités de manière équitable. Les concurrents ne doivent pas être induits en erreur par des pratiques de vente, ou refusés de traiter avec des fournisseurs ou des clients, en violation de la loi. Il convient également de porter attention à l'application d'agents publics dans le langage des agents d'affaires publics (brouillage officiel) et de vérifier à les lois sur la concurrence d'autres pays ont été prises.

En cas de violation des lois sur la concurrence, les dirigeants doivent être considérés à distance amiables et/ou à la suspension de leur activités commerciales, et les dirigeants et employés individuels doivent se voir infliger de lourdes peines, y compris des peines d'emprisonnement.

En outre, d'événements dommageables peuvent également être réclamés dans le cadre d'un procès civil en raison du préjudice subi par une violation de droit de la concurrence.

**Actions à entreprendre par les individus.**

- Aucun des comportements suivants ne doit être toléré.
  - Calculer avant une offre ou un appel d'offres. Participer à des appels d'offres, appels en concurrence, à l'aveugle du fait d'être en concurrence avec d'autres entreprises, et/ou à la suspension de leur activités commerciales.
  - Participation à des appels d'offres, appels en concurrence, à l'aveugle du fait d'être en concurrence avec d'autres entreprises, et/ou à la suspension de leur activités commerciales.
  - En cas de violation des lois sur la concurrence, les dirigeants doivent être considérés à distance amiables et/ou à la suspension de leur activités commerciales, et les dirigeants et employés individuels doivent se voir infliger de lourdes peines, y compris des peines d'emprisonnement.
  - En outre, d'événements dommageables peuvent également être réclamés dans le cadre d'un procès civil en raison du préjudice subi par une violation de droit de la concurrence.
- Caractéristiques des prix des ventes.
  - Participer à des appels d'offres, appels en concurrence, à l'aveugle du fait d'être en concurrence avec d'autres entreprises, et/ou à la suspension de leur activités commerciales.
  - Participation à des appels d'offres, appels en concurrence, à l'aveugle du fait d'être en concurrence avec d'autres entreprises, et/ou à la suspension de leur activités commerciales.
  - En cas de violation des lois sur la concurrence, les dirigeants doivent être considérés à distance amiables et/ou à la suspension de leur activités commerciales, et les dirigeants et employés individuels doivent se voir infliger de lourdes peines, y compris des peines d'emprisonnement.
  - En outre, d'événements dommageables peuvent également être réclamés dans le cadre d'un procès civil en raison du préjudice subi par une violation de droit de la concurrence.
- Avant de contacter les concurrents sans raison valable n'est pas toléré. Si des contacts sont pris avec des concurrents, il faut en conserver une trace écrite afin de pouvoir déterminer ultérieurement quels sont fondés sur des motifs légitimes. En aucun cas, des informations confidentielles ou commercialement sensibles ne doivent être échangées avec des concurrents.
- Si des conseils supplémentaires sont nécessaires, consulter son supérieur hiérarchique, le service concerné ou le service de conformité.

<b>2 Comment faire face aux parties prenantes</b>	37
2-1 Qualité et sécurité des produits et services	39
2-2 Respect de l'éthique de l'ingénierie	41
2-3 Respect des droits de l'homme dans les activités commerciales	43
2-4 Élimination de l'utilisation non éthique des produits et des technologies	45
2-5 Dons et soutien	47
2-6 Divulgaration d'informations sur l'entreprise	49
2-7 Respect de la diversité du capital humain	51
2-8 Santé et sécurité des employés	53
2-9 Travail avec les fournisseurs	55
2-10 Contribution à l'environnement mondial	57

# Relation entre la déclaration de mission du groupe Kawasaki et le code de conduite

## Déclaration de mission du groupe Kawasaki

### Mission du groupe (rôle envers la société)

« "Global Kawasaki" contribue à l'enrichissement de la vie des gens dans le monde entier et à l'avenir de l'environnement mondial. »

Le groupe Kawasaki Heavy Industries crée de nouvelles valeurs pour la création d'une société future prospère et belle en harmonie avec l'environnement mondial grâce à des capacités technologiques complètes et avancées dans un large éventail de domaines.



Code de conduite du groupe  
Kawasaki Heavy Industries

En 2007, le groupe Kawasaki Heavy Industries a établi la « déclaration de mission du groupe Kawasaki » comme la boussole à suivre pour l'ensemble du groupe. Celle-ci intègre les missions sociales à remplir au 21<sup>ème</sup> siècle, les valeurs à partager pour renforcer la valeur de la marque, les principes des activités de gestion et les directives pour la conduite quotidienne de chaque membre du groupe.

Le « code de conduite du groupe Kawasaki Heavy Industries » est la norme éthique sur laquelle tous les dirigeants et employés du groupe doivent fonder leurs décisions lorsqu'ils agissent, et se positionne comme le fondement de la réalisation de la mission du groupe.

### Valeurs de Kawasaki

(valeurs à mettre en avant : point d'appui pour le développement des stratégies et politiques)

- Répondre aux diverses demandes de la clientèle.
- Viser le sommet de la technologie.
- Rechercher l'originalité et l'innovation.

### Principes de gestion du groupe

(lignes directrices pour la gestion de groupe, principes pour les activités de gestion)

- Fournir des produits et services hautement fonctionnels, de haute qualité et sûrs aux personnes du monde entier.
- Reconnaître la responsabilité sociale et vivre en harmonie avec la terre, la société, les communautés et les personnes.
- Développer et utiliser les ressources humaines sur une base globale, avec une culture d'entreprise basée sur la confiance entre les travailleurs et la direction.
- S'efforcer d'améliorer ses valeurs d'entreprise selon les principes directeurs suivants : « sélection et concentration », « qualité primant sur la quantité » et « gestion des risques ».

### Lignes de conduite du groupe

(directives concernant les actions à entreprendre dans la conduite quotidienne des affaires)

- Adopter une perspective globale et à long terme.
- Relever les grands défis.
- Faire en sorte d'atteindre ses objectifs au mieux.
- Devenir un employé ayant la confiance de la société et des gens.
- Devenir un professionnel autonome.
- Devenir un bon membre de Kawasaki, en partageant sa fierté et sa joie.

Fondation pour la réalisation  
de la mission du groupe

## Champ d'application du présent code de conduite

Ce code de conduite s'applique à tous les dirigeants, employés et employés temporaires (ci-après « les dirigeants et les employés ») du groupe Kawasaki Heavy Industries (le groupe d'entreprises comprenant Kawasaki Heavy Industries et ses filiales consolidées).

Il est également demandé à nos partenaires commerciaux, tels que les coentreprises et autres sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les fournisseurs, les travailleurs contractuels, les agents et autres partenaires, de respecter ce code de conduite.

## Relation avec la loi de chaque pays

Tous les dirigeants et employés doivent se conformer aux lois et règlements des pays et territoires dans lesquels le groupe opère. Lorsque le présent code de conduite fixe une norme plus élevée que le droit local ou international ou que les normes internationales\*, le présent code de conduite sera suivi. En cas de conflit entre ce code de conduite et les lois ou normes locales ou internationales, il faut consulter son supérieur hiérarchique, le service concerné, le service de conformité ou le service de conformité de Kawasaki Heavy Industries, Ltd.

\*Les exemples de diverses lois et normes internationales comprennent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les normes ISO 9000, ISO 14001, ISO 26000, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail.

## Actions à entreprendre lors de la prise de connaissance d'une infraction

Si une violation du présent code de conduite est constatée, il faut la signaler à son supérieur hiérarchique, au service ou au département de conformité concerné ou au système de signalement et de consultation en matière de conformité.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries traite les données personnelles des informateurs comme des informations confidentielles. L'informateur peut être contacté pour recueillir des informations supplémentaires. Si le signalement est erroné et que l'infraction n'est pas détectée, l'informateur ne sera pas tenu responsable s'il a signalé l'incident avec sincérité. Toutefois, les déclarations malveillantes ou les fausses déclarations font l'objet de mesures disciplinaires. Le groupe Kawasaki Heavy Industries répond de bonne foi aux signalements sincèrement conformément à cette politique. Lors du signalement, il faut essayer de fournir le plus de détails possible afin que l'affaire puisse être examinée efficacement.

## Interdiction de tout traitement préjudiciable pour avoir signalé des violations

Il est interdit de traiter de manière défavorable ou d'exercer des représailles à l'encontre de toute personne qui découvre et signale de bonne foi une violation du code de conduite. Si quelqu'un est victime ou témoin d'un tel comportement, il doit le signaler rapidement à son supérieur hiérarchique, au service concerné ou au service de conformité ou au bureau de déclaration et de consultation de la conformité. Le fait de commettre ou de se livrer à des actes de représailles est passible de mesures disciplinaires.

## Obligation de coopérer aux enquêtes

En cas d'enquête ou de demande de renseignements de la part d'un gouvernement ou d'une agence gouvernementale concernant le groupe Kawasaki Heavy Industries, les services concernés doivent être immédiatement informés. Lorsqu'une information concernant une enquête interne ou gouvernementale survient, il est interdit de détruire les dossiers, livres comptables ou autres documents relatifs au groupe Kawasaki Heavy Industries sans notification écrite du service concerné.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries doit coopérer avec les enquêtes et les investigations internes et gouvernementales. Il est interdit d'interférer avec la collecte d'informations, de données ou d'enregistrements relatifs au groupe Kawasaki Heavy Industries. Il est interdit de mentir ou de faire des déclarations trompeuses en réponse à des enquêtes internes ou gouvernementales. Au cours d'une enquête, aucune mesure ne doit être prise qui empêcherait les agents ou les employés d'obtenir des informations précises.

## En cas de doute

S'il y a le moindre doute quant à l'adéquation du comportement à adopter dans l'exercice de ses fonctions, ou si une situation se présente qui n'est pas expressément couverte par le présent code de conduite, il faut se poser les questions suivantes. Si un doute subsiste sur la décision à prendre, il faut consulter son supérieur hiérarchique, le service concerné ou le service de conformité ou le bureau de déclaration et de consultation de la conformité.

- La décision en question est-elle contraire à la loi ou aux normes sociales ?
- Même si la loi ou les normes sociales ne sont pas violées, cela l'est-il avec le présent code de conduite ou le règlement intérieur ?
- Est-il possible de parler ouvertement de ses décisions et de ses actions avec son supérieur hiérarchique, ses collègues ou sa famille ?
- Les clients, les fournisseurs et les communautés locales sont-ils désavantagés ?

En outre, si l'une des phrases suivantes est entendue, il faut y prêter une attention particulière car elles peuvent constituer une violation du présent code de conduite.

- C'est bon, personne ne regarde.
- Tout le monde le fait.
- C'est comme ça que ça se passe ici.
- La méthode n'est pas importante, tant que les résultats sont atteints.

## Concernant la révision

La révision de ce code de conduite est basée sur une résolution du conseil d'administration de Kawasaki Heavy Industries, Ltd.

## Informations de contact

En cas de conflit entre le présent code de conduite et la législation ou les normes locales ou internationales, veuillez vous adresser à : Service de la conformité, Kawasaki Heavy Industries, Ltd. e-mail : [compliance-message@khi.co.jp](mailto:compliance-message@khi.co.jp)

Code de conduite

# 1

## Comment agir correctement

Dans ce chapitre, Il est expliqué les points dont il faut être conscients et les actions à entreprendre, principalement en termes de « règles sociales et d'entreprise ».

Les entreprises sont encadrées en autres par un large éventail de lois, de règlements et de règles. Le fait qu'elles aient été adoptées signifie que les entreprises peuvent avoir un impact « négatif » sur la société dans ce domaine.

Si une entreprise enfreint ces lois, règlements, règles, etc., cela entraîne directement des désagréments pour la société et, à son tour, une perte de confiance de la part de celle-ci.

La confiance bâtie au fil de longues années peut facilement être brisée par la moindre violation d'une de ces règles.

Il faut donc agir correctement et respectez les lois, les règlements et les règles de chaque pays, même s'ils ne sont pas mentionnés ici ou dans des domaines non mentionnés.

## 1 - 1

# Commerce équitable

Aucune entrave n'est faite à une concurrence libre et loyale et il faut maintenir un marché sain.

Une concurrence loyale, libre et légale dans les affaires nationales (au Japon) ainsi qu'à l'étranger est essentielle au bon fonctionnement des marchés.

Des lois sur la concurrence (ou lois antitrust au Japon) sont en place dans de nombreux pays. Le droit de la concurrence interdit les actes qui portent atteinte à la concurrence et désavantagent les consommateurs. Aucuns discussions ou accords ne doit être engagés avec des concurrents pour maintenir ou manipuler les prix, diviser ou répartir les marchés ou les territoires de vente, ou refuser de traiter avec des fournisseurs ou des clients, en violation de la loi.

Il convient également de prêter attention à l'implication d'agents publics dans le truquage des appels d'offres publics (truquage officiel) et de vérifier si les lois sur la concurrence d'autres pays ont été violées.

\*Certains pays peuvent appliquer leurs lois sur la concurrence de manière extraterritoriale (c'est-à-dire qu'ils appliquent leurs propres lois à la concurrence déloyale qui a lieu en dehors de leur pays).

En cas de violation des lois sur la concurrence, les entreprises peuvent être condamnées à d'énormes amendes et/ou à la suspension de leurs activités commerciales, et les dirigeants et employés individuels peuvent se voir infliger de lourdes peines, y compris des peines d'emprisonnement.

En outre, d'énormes dommages et intérêts peuvent être réclamés dans le cadre d'un procès civil en raison du préjudice causé par une violation du droit de la concurrence.

## Actions à entreprendre par les individus.

■ Aucun des comportements suivants ne doit être tolérés.

**Collusion avant une offre ou un appel d'offres**  
Participer à des appels d'offres publics en convenant à l'avance du futur gagnant et du montant de l'offre à attribuer.

**Cartel sur les prix**  
S'entendre sur les prix de vente des produits avec les concurrents ou échanger de manière inappropriée des informations commercialement sensibles avec eux, en violation de la loi.

**Segmentation du marché**  
Diviser ou attribuer des marchés ou des territoires de vente en violation de la loi.

**Refus de traiter**  
Refuser de traiter avec des fournisseurs ou des clients en violation de la loi.

**Restrictions des prix de revente**  
Dicter les prix de vente aux revendeurs et autres personnels de vente des produits du groupe.

**Déversement**  
Vendre continuellement à des prix si déraisonnablement bas qu'ils entravent une saine concurrence sur le marché, sans motifs raisonnables.

■ Avoir des contacts avec les concurrents sans raison valable n'est pas toléré. Si des contacts sont pris avec des concurrents, il faut en conserver une trace écrite afin de pouvoir démontrer ultérieurement qu'ils sont fondés sur des motifs légitimes. En aucun cas, des informations confidentielles ou commercialement sensibles ne doivent être échangées avec des concurrents.

■ Si des conseils supplémentaires sont nécessaires, consulter son supérieur hiérarchique, le service concerné ou le service de conformité.

## 1-2

## Prévention des pots-de-vin et de la corruption

Aucun cadeaux ou divertissements inappropriés ne sont tolérés. En outre, aucun cadeau ou divertissement inapproprié ne doit être accepté.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries se conforme aux lois anti-corruption du Japon, à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA) et à d'autres pays du monde (ensemble, ci-après « les lois anti-corruption »). Les lois anti-corruption interdisent de verser de l'argent, d'offrir ou de promettre une « chose de valeur » à tout fonctionnaire, politicien ou représentant d'un parti politique afin d'obtenir ou de conserver un marché ou de bénéficier d'un avantage indu. Les lois anti-corruption interdisent également la corruption dans le cadre de transactions commerciales, c'est-à-dire le fait d'offrir quelque chose de « valeur » à une autre personne afin de

l'influencer de manière inappropriée, que cette personne soit un agent public ou un particulier. Les lois anti-corruption sont très étendues et tous les dirigeants et employés du groupe Kawasaki Heavy Industries, ainsi que les consultants et agents travaillant pour le groupe, doivent se conformer à toutes les lois anti-corruption et à ce code de conduite, indépendamment de leur nationalité ou de leur lieu d'emploi. Les violations des lois anti-corruption peuvent entraîner de graves sanctions et pénalités civiles, administratives et pénales pour toutes les parties concernées.

### Cadeaux et divertissements

Le bon sens et la modération sont de mise lorsqu'on offre des cadeaux et des divertissements. Les cadeaux et divertissements excessifs ou inappropriés faussent les transactions commerciales normales et nuisent à la transparence des transactions. De nombreux pays ont des lois strictes et certains ont des règles monétaires spécifiques sur les cadeaux et les divertissements.

Si une « chose de valeur » est offerte, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un membre de la famille, d'un ami, d'un partenaire commercial ou d'un autre tiers, il faut s'assurer de ne pas enfreindre les lois anti-corruption. L'expression « chose de valeur » est définie au sens large et comprend non seulement l'argent, mais aussi les cadeaux, les divertissements, les billets pour des événements, l'hébergement, le golf, les

faveurs, les services, les prêts ou les garanties de prêt, les opportunités d'investissement ou d'affaires, l'utilisation de terrains ou d'équipements, les offres d'emploi (y compris pour les parents ou les amis du bénéficiaire), les contributions caritatives ou politiques, les dons à des organisations de la société civile et à des organisations non gouvernementales. Offrir des pots-de-vin est interdit, même si le montant ou l'avantage est faible. Cela couvre également les propositions et les promesses de cadeaux et de divertissements, même s'ils ne sont pas réellement offerts ou reçus. Offrir ou accepter des cadeaux ou des divertissements, même en petites quantités, dans le but d'obtenir un avantage inapproprié peut être inapproprié ou illégal.

## 1 - 2 Prévention des pots-de-vin et de la corruption

### Cadeaux et divertissements à destination de fonctionnaires

Un agent public est (i) un fonctionnaire du gouvernement national ou local et de leurs organes connexes, (ii) un fonctionnaire ou un employé d'une organisation internationale publique, ou (iii) une personne travaillant pour (i) ou (ii) à titre officiel ou en tant qu'agent officiel. Les fonctionnaires comprennent les fonctionnaires et les employés des gouvernements nationaux et locaux et d'autres organes administratifs, ainsi que les fonctionnaires et les employés des organisations appartenant au gouvernement ou contrôlées par lui. Les cadeaux et les divertissements offerts aux fonctionnaires publics nationaux et étrangers, même de faible montant, sont

considérés comme des pots-de-vin par les lois de nombreux pays et peuvent entraîner de graves sanctions et pénalités civiles, administratives et pénales. Dans certains cas, les fonctionnaires peuvent également exiger des « paiements de facilitation ». Les paiements de facilitation sont souhaités pour accélérer ou garantir l'exécution des procédures gouvernementales de routine, mais sont interdits par la loi dans de nombreux pays. Les paiements indus ne doivent donc pas être effectués, même s'ils sont faibles. Le groupe Kawasaki Heavy Industries ne tolère aucune forme de corruption, que l'autre partie soit un fonctionnaire ou un particulier.

Les cadeaux et les divertissements offerts aux fonctionnaires publics sont punissables en vertu des lois du pays ou du territoire où ils sont offerts, et peuvent également être punissables en vertu des lois de pays tiers, comme la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA).

### Actions à entreprendre par les individus.

- Les règles et règlements de chaque entreprise et département doivent être strictement respectés lors de l'offre et de l'acceptation de cadeaux et de divertissements.
- Si des cadeaux et des divertissements sont acceptés ou offerts, il faut s'assurer que les éléments suivants sont identifiés et mis en œuvre.

Il ne doit pas y avoir une influence inappropriée sur la prise de décision transactionnelle. Il ne doit y avoir aucune intention de corrompre. En outre, ils doivent être légaux dans leur propre pays et dans celui de l'autre partie.

Les cadeaux et les divertissements sont faits à des fins professionnelles légitimes. Le montant et le contenu se situent dans une fourchette appropriée compte tenu de la relation d'affaires et des coutumes du pays.

Le cadeau ou les divertissements ne contreviennent pas aux normes de conduite de l'organisation de l'autre partie ou au contrat avec l'autre partie.

Il faut obtenir l'approbation préalable de son supérieur hiérarchique.

Il convient de tenir des registres appropriés des dates, du contenu et des montants des cadeaux et des divertissements.

- Si des cadeaux ou des divertissements inappropriés sont découverts, il faut rapidement le signaler à son supérieur hiérarchique, au service concerné ou au service de conformité.
- Il ne faut pas offrir de cadeaux ou de divertissements aux fonctionnaires. Si une demande de paiement de facilitation est reçue, il faut l'enregistrer et la signaler rapidement à son supérieur hiérarchique ou au service compétent pour obtenir des instructions supplémentaires.

## 1 - 3

# Activités politiques et de lobbying

L'argent de la société ou d'autres biens de manière illégale ne sera pas utilisés ou offerts pour des activités politiques. Aucun engagement ne sera pris non plus dans un lobbying corrompu.



## Activité politique

La conduite d'activités politiques au sein de l'entreprise, ou la mise à disposition de locaux, de main-d'œuvre ou d'autres actifs de l'entreprise pour des activités politiques, doit être correctement menée par le service responsable, qui doit décider du pour et du contre de ces activités.

De nombreux pays ont également des lois strictes concernant les dons aux fonctionnaires et à leurs employés, et dans certains pays, les dons politiques peuvent être considérés comme une forme de corruption. Aucun engagement ne sera pris auprès des parlementaires, des conseillers locaux, des fonctionnaires nationaux et locaux, des gouvernements, des agences gouvernementales, des représentants du gouvernement et de leurs agents, conformément à toutes les lois applicables, y compris les lois réglementant les contributions politiques dans les pays et territoires où le groupe opère.

Ce code de conduite n'empêche pas chaque personne de donner légitimement du temps ou de l'argent aux partis politiques ou aux candidats qu'elle soutient personnellement, mais l'entreprise ne fera pas de contributions politiques personnelles et ne paiera pas pour leurs activités.

## Activité de lobbying

Le lobbying est défini comme le fait de contacter des membres d'un parlement, de gouvernements, d'agences gouvernementales, des représentants du gouvernement et leurs agents sur des questions législatives ou réglementaires qui affectent le groupe Kawasaki Heavy Industries.

Si le lobbying est pratiqué, il doit respecter toutes les lois applicables et il faut veiller à agir de manière éthique dans ses interactions avec les gouvernements, les agences gouvernementales, les représentants du gouvernement et leurs agents.

Des lois strictes existent dans de nombreuses juridictions sur les dons politiques et le lobbying, et toute violation peut entraîner des sanctions et des pénalités civiles, administratives et pénales (y compris des amendes, la disqualification et l'exclusion de la négociation) pour la société et les dirigeants et employés individuels. Il existe également un risque d'atteinte importante à la réputation de l'entreprise.

## Actions à entreprendre par les individus.

- Les biens de l'entreprise ne sont pas mis à disposition pour des activités politiques, même en relation avec les affaires de l'entreprise, sans l'approbation du service concerné.
- Il ne faut pas utiliser le temps de travail et les biens de l'entreprise pour des activités politiques personnelles sans autorisation préalable.
- Lorsqu'elle fait des dons politiques, l'entreprise suit des procédures transparentes et divulgue les informations pour s'assurer qu'ils ne sont pas considérés comme des pots-de-vin. En outre, lorsqu'il y a une interaction avec les personnes indiquées ci à gauche dans le cadre de leur travail, il faut prendre suffisamment soin de ne pas provoquer de malentendus.
- En cas de lobbying au nom du groupe Kawasaki Heavy Industries, un enregistrement approprié est effectué dans le pays concerné, selon les besoins, et l'approbation préalable est obtenue auprès du service gouvernemental compétent dans la région. Il faut interagir également avec les gouvernements, les agences gouvernementales et les représentants du gouvernement conformément à toutes les lois applicables et agir toujours avec honnêteté et ouverture.

# 1 - 4

## Couper les relations avec les forces antisociales

Aucune association n'a lieu avec les forces antisociales telles que les gangs et les mafias, ni avec les organisations qui y sont effectivement impliquées.

Les forces antisociales sont des groupes ou des individus, tels que les gangs et les mafias, qui poursuivent des intérêts économiques en utilisant la violence, la force ou des méthodes frauduleuses. Le groupe Kawasaki Heavy Industries adopte une position ferme et convaincue contre les forces antisociales et autres qui représentent une menace pour l'ordre et la sécurité sociale, et n'entretient aucune relation avec elles. Il est nécessaire de faire face aux demandes indues des forces antisociales en établissant une coopération étroite avec la police et les autres autorités compétentes sur une base régulière.

Si l'entreprise s'implique dans des forces antisociales et sert ainsi leurs intérêts, la crédibilité de l'entreprise peut être entachée, les contrats peuvent être annulés, l'entreprise peut être exclue des appels d'offres, ou l'entreprise peut être soumise à des sanctions conformément aux lois et règlements des pays respectifs. Cela peut également nuire à la confiance des clients et même des investisseurs.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Une position ferme est prise contre les forces antisociales et aucune relation n'existent avec elles.
- Il ne faut pas céder aux menaces, aux intimidations ou aux menaces d'intimidation des forces antisociales, et ne pas leur fournir de fonds ou de faveurs qui leur seraient profitables, quel que soit le nom ou la forme.
- En cas d'approche par des forces antisociales, etc., dans la mesure du possible, plusieurs personnes doivent y répondre. En cas de menace ou de chantage, les parties concernées doivent être informées immédiatement, et la police ou les autorités judiciaires doivent être informées et se voir demander conseil.

## 1 - 5

## Conflit d'intérêts

Il n'est pas permis de servir ses propres intérêts ou ceux de tiers au détriment de ceux de l'entreprise.

Un conflit d'intérêts est un conflit entre les intérêts de l'entreprise et les intérêts de l'individu. Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts d'une personne l'empêchent d'agir dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Les conflits d'intérêts peuvent également résulter des activités commerciales de membres de la famille proche. Par exemple, il peut y avoir un conflit d'intérêts entre un individu et l'entreprise si un proche parent a une relation étroite avec un partenaire commercial, un client ou un concurrent, ou un intérêt financier proche.

Si une telle situation se présente, les intérêts et les objectifs de l'entreprise doivent primer et l'employé ne doit pas utiliser sa position dans l'entreprise pour obtenir des avantages personnels ou de tiers. Parallèlement, il ne faut pas agir de

manière à nuire à l'équité et à l'objectivité des opérations de l'entreprise.

L'importance des affaires des dirigeants et employés du groupe Kawasaki Heavy Industries va en priorité envers celles du groupe. La conduite d'autres affaires ou la participation aux activités d'autres entités commerciales sans le consentement de l'entreprise ne doit pas avoir d'impact négatif sur les opérations du groupe. En outre, les actifs\* de l'entreprise ne peuvent être utilisés que dans le cadre de la conduite des affaires et ne peuvent pas être utilisés ou sortis de l'entreprise pour un gain personnel. Une manipulation prudente est requise lorsqu'il s'agit des actifs de l'entreprise. Les mesures nécessaires doivent également être prises pour éviter la perte des actifs de l'entreprise.

\*Les actifs de l'entreprise relèvent à la fois des actifs matériels et immatériels et comprennent les actifs matériels tels que les terrains, les bâtiments, les machines, les équipements, les stocks et l'argent, et les actifs immatériels tels que les brevets, les marques, les droits d'auteur et les logiciels.

Les conflits d'intérêts peuvent interférer avec les fonctions d'une personne ou entraîner une perte de confiance dans l'entreprise. En outre, utiliser les actifs de l'entreprise à des fins personnelles ou causer des dommages aux actifs de l'entreprise peut entraîner une perte pour l'activité de l'entreprise. Si ces actes sont réalisés sans le consentement et l'approbation de l'entreprise, ils peuvent être sanctionnés par les règles et règlements de l'entreprise, et peuvent également faire l'objet de sanctions pénales pour abus de confiance et détournement de fonds. Cela peut même nuire à la confiance des clients.

### Actions à entreprendre par les individus.

Les actions suivantes suscitent des inquiétudes quant aux conflits d'intérêts et doivent être prises avec la plus grande prudence. Si un tel incident est découvert ou s'il y a une possibilité qu'il se produise, il faut consulter rapidement son supérieur hiérarchique ou le service concerné et demander conseil à celui-ci.

Si un dirigeant ou un employé du groupe lui-même, un parent proche, un ami particulier ou une entité juridique exploitée par eux commence à faire des affaires avec la société.

Si des informations ou des opportunités commerciales obtenues dans le cadre de l'activité sont utilisées au profit des dirigeants et des employés eux-mêmes, de partenaires commerciaux, de concurrents ou de tiers.

Si un dirigeant ou un employé utilise sa position pour influencer de manière inappropriée les décisions relatives à l'emploi dans le groupe Kawasaki Heavy Industries.

S'il est demandé à un dirigeant ou à un employé de devenir directeur ou dirigeant d'une organisation extérieure au groupe Kawasaki Heavy Industries sans l'approbation ou les instructions de l'entreprise.

Si un dirigeant ou un employé est employé en dehors du groupe ou a l'intention de créer sa propre entreprise.

Il convient de prendre les notes suivantes sur la manipulation des actifs de l'entreprise.

Il n'est pas permis de chercher à réaliser un profit personnel en vendant, transférant ou cédant des actifs de l'entreprise sans autorisation. Dans le cas peu probable où il serait nécessaire d'utiliser les informations à des fins personnelles, il faut obtenir l'accord préalable de son supérieur hiérarchique et du service concerné.

Les actifs de la société ne sont pas acquis de manière frauduleuse, par exemple par le biais de remboursements de frais non autorisés ou de transactions fictives.

## 1 - 6

# Contrôle des importations et des exportations

Les lois et règlements applicables en matière d'importation et d'exportation sont respectés.



En tant qu'entreprise d'envergure mondiale, le groupe Kawasaki Heavy Industries fournit des produits et des services dans le monde entier. De même, il importe des produits, des technologies et des matières premières de divers pays et régions. Lorsqu'il importe et exporte, le groupe respecte toutes les lois sur l'importation et l'exportation ainsi que les sanctions économiques applicables dans le pays ou la région où il opère. Du point de vue de la sécurité, y compris le maintien de la paix et de la sécurité internationales, des accords internationaux, ainsi que des lois nationales et régionales sur l'exportation et des sanctions économiques, ont été établis pour réglementer l'exportation de biens pouvant être utilisés à des fins militaires, y compris les armes elles-mêmes. Ces lois sur l'exportation régissent non seulement les produits, mais aussi les services, les technologies et les

informations. Dans certains pays et territoires, il peut être illégal de divulguer des informations techniques sans procédures appropriées à des étrangers inscrits temporairement, même s'ils travaillent sur le même lieu de travail. Même s'ils ne sont pas directement impliqués dans des transactions à l'étranger, la participation à des expositions à l'étranger, les voyages d'affaires dans des bureaux à l'étranger, l'envoi et la réception de documents et de données à destination et en provenance de bureaux à l'étranger par courrier électronique, et la fourniture d'autres supports et d'ordinateurs aux bureaux à l'étranger sont également soumis à un contrôle en vertu des lois relatives aux exportations. Les importations sont également soumises à diverses lois et réglementations. Par exemple, il peut être demandé de présenter des documents de déclaration et de payer des droits de douane.

Les violations des lois et des règlements relatifs aux importations et aux exportations peuvent exposer la société à des sanctions telles que des amendes, des interdictions ou des restrictions d'importation et d'exportation, ainsi qu'à des sanctions pénales pour les dirigeants et les employés individuels. La non-conformité peut causer de graves dommages aux activités du groupe Kawasaki Heavy Industries, y compris l'approvisionnement en matériaux et la perte d'accès aux produits, services, technologies et informations, ainsi que l'accès aux marchés.

## Actions à entreprendre par les individus.

- ▶ Lorsque des produits sont exportés ou des services ou des technologies sont fournis à des contreparties étrangères (y compris les bureaux de représentation et les sociétés du Groupe), les vérifications requises par la loi japonaise sur les changes et le commerce extérieur, les lois étrangères (par exemple, les lois et réglementations américaines), les accords internationaux et les lois et réglementations applicables dans le pays ou la région concernés sont effectuées.
- ▶ Il faut s'assurer de remplir ses obligations fiscales dans le pays ou le territoire concerné lorsque des produits et des services sont importés ou exportés, et que déclarations d'importation et d'exportation auprès des autorités douanières ont bien été effectuées.
- ▶ Lorsque des produits ou des services sont importés ou exportés, il faut vérifier si une licence réglementaire est requise et, le cas échéant, si elle a déjà été obtenue.
- ▶ Lors de l'importation ou de l'exportation d'armes elles-mêmes ou de certains produits ou services qui sont spécifiquement réglementés comme ayant un potentiel élevé de détournement à des fins militaires, ou lorsque des échanges sont effectués avec des pays, des régions ou des organisations qui font l'objet de sanctions économiques, il faut vérifier minutieusement les lois et règlements pertinents et les services de contrôle des importations/exportations et, le cas échéant, consulter les autorités gouvernementales et suivre leurs instructions.

## 1 - 7

# Prévention du blanchiment d'argent

Il faut être attentif, dans tous les processus de transactions, à ne pas permettre le blanchiment d'argent ou à ce qu'elles ne soient pas utilisées pour du blanchiment d'argent.

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel des entreprises et des particuliers cachent ou blanchissent des fonds obtenus par le trafic de drogue, l'évasion fiscale ou des états financiers frauduleux pour en faire des fonds obtenus légalement.

Le blanchiment d'argent est souvent une source de financement pour les terroristes, les gangs et autres groupes antisociaux. Il faut veiller à ne pas l'omettre ou à le favoriser en conséquence.

Même en l'absence de complicité intentionnelle, le fait d'être impliqué dans un crime grave constitue un risque majeur pour l'entreprise et requiert une attention stricte.

Le blanchiment d'argent est un crime financier grave. Elle est régie par le droit pénal de chaque pays et s'il y a une implication, une punition sévère peut survenir même si ce n'est pas intentionnel.

## Actions à entreprendre par les individus.

■ Même pour les entreprises avec lesquelles des relations commerciales permanentes sont entretenues, il faut se méfier des activités suspectes suivantes, car elles peuvent être liées au blanchiment d'argent.

Si les transactions ont lieu sous la forme de différents types de chèques ou d'espèces.

Si le paiement est effectué dans une devise différente de celle de la facture ou du contrat.

Si le paiement est effectué par une partie autre que celle au contrat.

Si un trop-perçu a été reçu et que l'autre partie demande un remboursement en espèces.

Si des intermédiaires inconnus ou non désirés sont impliqués dans la transaction.

Si des pays ou des partenaires commerciaux à haut risque sont impliqués dans la transaction.

■ Si un comportement suspect est constaté ou bien entendu par des rumeurs ou si une demande suspecte de l'intérieur ou de l'extérieur de l'entreprise est reçue, il faut le signaler à son supérieur hiérarchique, au service financier ou au service de conformité.

## 1 – 8

## Rapports financiers précis et complets

Il faut mener des procédures comptables appropriées, fondées sur la vérité et conformes aux normes établies par la loi et les autres règlements. En conséquence, des rapports financiers précis et complets sont préparés et divulgués aux parties prenantes internes et externes en temps opportun et de manière appropriée.

Il est important que les données et les rapports soient précis et complets pour que l'entreprise puisse prendre les bonnes décisions. Afin de fournir des rapports financiers précis aux actionnaires, aux investisseurs et aux autres parties prenantes, chaque dirigeant et chaque employé doit suivre des règles et des enregistrements précis et complets. Pour qu'un rapport soit précis et complet, il est également important de ne pas cacher les informations gênantes et de ne pas déformer les faits. La falsification délibérée de données n'entrave pas seulement la prise de décisions internes précises, mais peut également conduire à de faux rapports à l'extérieur de l'entreprise et entraîner des violations de

la loi sur les instruments financiers et les échanges, ce qui peut saper la confiance de la société envers le groupe Kawasaki Heavy Industries.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries assure la fiabilité de ses informations financières aux parties prenantes en menant sa comptabilité et ses rapports financiers conformément aux normes correctes prescrites par la loi et les règlements.

Les parties prenantes externes comprennent les autorités fiscales nationales. En effet, une comptabilité correcte et des rapports financiers précis et complets permettent de payer correctement les impôts.

Une comptabilité et une information financière frauduleuses peuvent entraîner de graves dommages, notamment la mise en cause de la responsabilité pénale et civile des individus, des sanctions pour abus de confiance et la perte de confiance dans l'entreprise.

### Actions à entreprendre par les individus.

- ▀ Toutes les transactions nécessaires, telles que la comptabilité des ventes et des dépenses, sont enregistrées de manière précise et rapide.
- ▀ Il n'y a pas de falsification de dossiers, pas de truquage et pas de faits gênants dissimulés.
- ▀ Les pièces, les coûts et les heures de travail sont enregistrés de façon correcte pour les affaires les concernant selon les règles.
- ▀ Afin d'atteindre les objectifs chiffrés, l'entreprise ne s'engage pas dans des activités frauduleuses qui privilégient la réalisation de ces objectifs, comme prétendre qu'un événement qui s'est réellement produit pendant l'année en cours s'est produit l'année suivante et éviter la comptabilisation de cet événement dans l'année en cours.
- ▀ Si quelque chose semblant frauduleux est demandé, il faut consulter son supérieur hiérarchique (ou un supérieur hiérarchique plus haut placé si c'est son supérieur hiérarchique qui a donné ces instructions), le service comptable ou le service de conformité.
- ▀ Lorsqu'elle fait l'objet d'audits ou d'enquêtes fiscales, l'entreprise coopère avec les auditeurs et les enquêteurs internes et externes afin de garantir le bon déroulement des audits et autres enquêtes, par exemple en fournissant rapidement les informations nécessaires.

# 1-9

## Interdiction de délit d'initié

Les informations importantes non rendues publiques ne sont pas utilisées pour son propre bénéfice ou celui d'un tiers.

L'achat ou la vente d'actions ou d'autres titres de Kawasaki Heavy Industries ou d'autres sociétés effectué en connaissance d'informations internes importantes non rendues publiques susceptibles d'affecter le cours des actions est interdit par la loi en tant que délit d'initié. En outre, le fait de communiquer des informations importantes non rendues publiques ou d'encourager d'autres personnes à effectuer un achat ou une vente, par

[Exemples spécifiques]

Émission d'actions / offre publique d'achat (OPA) / fusion / ventes fictives à très haut prix / rapprochement d'entreprises / falsification des chiffres d'inspection des produits / dommages causés par des catastrophes / cofinancement à très haut prix / sanctions administratives / révision importante des prévisions de bénéfices et de dividendes.

exemple dans le but de réaliser un profit pour autrui, peut également constituer une violation de la loi en tant que délit d'initié. Les informations importantes sont celles qui ont une incidence sur le cours de l'action de la société, y compris les informations sur les filiales de sociétés cotées en bourse qui ont un impact significatif sur la gestion du groupe de sociétés.

Les violations des lois et règlements relatifs aux délits d'initiés peuvent entraîner des sanctions sévères pour les dirigeants et employés individuels, telles que des sanctions pénales et des mesures administratives.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Les informations importantes non rendues publiques concernant le groupe Kawasaki Heavy Industries, ses clients et ses partenaires commerciaux ne seront pas utilisées à des fins personnelles.
- Dans le traitement des informations importantes non rendues publiques, il faut assurer une gestion approfondie de ces informations.
- Si des informations importantes non rendues publiques sont reçues, il ne faut pas encourager des tiers, tels que des membres de sa famille ou des amis, à acheter ou à vendre des actions ou d'autres titres de la société.
- Il convient de veiller à éviter tout soupçon de délit d'initié et de respecter les procédures établies lors de la négociation des actions de Kawasaki Heavy Industries.

## 1 - 10

# Sécurité des informations

Les informations confidentielles de l'entreprise sont gérées, utilisées et stockées correctement.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries a accès à un grand nombre d'informations confidentielles dans le cadre de ses activités quotidiennes, qui pourraient menacer sa position commerciale ou juridique en cas de fuite à l'extérieur du groupe. Les informations confidentielles comprennent un large éventail d'informations relatives aux prix, à la recherche et au développement, aux produits, à la fabrication, au personnel, à la comptabilité et au savoir-faire. Ce sont également des informations très importantes pour le succès d'une entreprise et elles doivent être traitées avec soin.

Qu'elles se présentent sous la forme de données électroniques ou de copies papier, les informations confidentielles doivent être traitées avec soin et distribuées,

gérées et stockées avec la diligence requise.

Si des ordinateurs sont utilisés dans le cadre du travail, il faut être encore plus prudent. Outre la gestion des supports électroniques tels que les PC et les CD-ROM, il faut également prévoir une sauvegarde régulière des données des équipements et des mesures contre les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les pannes de courant et la foudre.

Il faut également faire attention aux accès extérieurs non autorisés et aux vols. Des mesures doivent toujours être prises pour prévenir les fuites d'informations et la perte ou le vol de supports électroniques, et des mesures appropriées doivent être prises immédiatement si un tel incident devait se produire.

Le vol, la perte ou la fuite d'informations confidentielles peuvent avoir de graves conséquences pour les clients et le groupe Kawasaki Heavy Industries. Cela peut entraîner des sanctions et des pénalités civiles, administratives et pénales pour la société et les dirigeants et employés individuels. Cela peut également nuire à la réputation de l'entreprise.

## Actions à entreprendre par les individus.

- ▀ Les informations confidentielles détenues par l'entreprise sont strictement contrôlées et utilisées de manière appropriée.
- ▀ Des mesures suffisantes sont prises pour que les copies papier des informations confidentielles soient numérotées lors de leur distribution et collectées à la fin de leur consultation. Lorsqu'elles sont stockées, il faut veiller à ce que seul un nombre limité de personnes puisse les consulter, par exemple en les rangeant dans un endroit verrouillé.
- ▀ Il faut prendre des précautions pour empêcher le vol des ordinateurs et des supports électroniques ou leur accès par des personnes non autorisées, par exemple en utilisant des mots de passe forts et des outils de cryptage. En cas de vol ou d'accès non autorisé, il faut signaler immédiatement l'incident au service compétent pour obtenir des instructions.
- ▀ Il ne faut pas ouvrir de courriels ou de pièces jointes suspectes provenant de destinataires inconnus sans en parler d'abord à son supérieur hiérarchique ou au service concerné.
- ▀ Lors de l'utilisation d'internet, il faut également veiller à ce que l'accès à des sites web malveillants ne devienne pas une voie d'intrusion externe.
- ▀ Lorsque des sites de réseaux sociaux, etc. sont utilisés, il faut être conscient que tout ce qui est dit sur l'entreprise ou en tant qu'employé peut entraîner la fuite d'informations sur l'entreprise.
- ▀ Les informations confidentielles de l'entreprise ne sont pas divulguées ou ne font pas l'objet de fuites, non seulement pendant la période d'emploi mais aussi après la retraite, sans suivre les procédures du règlement interne de l'entreprise. Les informations confidentielles obtenues dans le cadre d'un emploi précédent ne sont pas utilisées par le groupe Kawasaki Heavy Industries.

## 1 - 11

# Protection des informations personnelles

Les informations personnelles sont utilisées correctement, conformément aux objectifs d'utilisation définis, et sont gérées avec le soin nécessaire pour garantir qu'elles ne sont ni perdues ni divulguées.

Les informations personnelles sont définies par la législation nationale comme des informations sur un individu ou des informations permettant d'identifier un individu vivant.

Plus précisément, les exemples suivants et d'autres peuvent constituer des informations personnelles.

- Nom et prénom.
- Date de naissance.
- Numéro de sécurité sociale (numéro d'identification personnelle).
- Adresse électronique.
- Vidéos et sons qui peuvent être utilisés pour identifier des individus spécifiques.

Les informations qui sont difficiles à identifier en tant que telles, mais qui peuvent être utilisées pour identifier un

individu en combinant plusieurs éléments d'information, peuvent être considérées comme des informations personnelles. Le partage ou la fourniture d'informations au sein du groupe, ou même à des sous-traitants, n'est pas autorisé sans le consentement de la personne concernée ou en suivant les procédures requises par la loi.

Il existe dans de nombreuses juridictions une législation stricte sur la protection des informations personnelles, qui peut réglementer le transfert des informations personnelles en dehors du territoire. Lors du traitement des informations personnelles dans le cadre des affaires, il est nécessaire de prêter attention aux lois et règlements du pays d'origine et aux lois et règlements des autres pays concernés.

L'absence de protection des informations personnelles et leur traitement inapproprié peuvent entraîner des sanctions pénales et d'énormes dommages pour l'entreprise. Les dirigeants et employés individuels peuvent également faire l'objet de sanctions conformément à la loi et aux règles d'entreprise de la société.



## Actions à entreprendre par les individus.

- La vie privée de tous les individus est respectée et il faut prendre grand soin de protéger leurs informations personnelles.
- Lors de l'acquisition, de la gestion, de l'utilisation, de la fourniture ou de la destruction d'informations personnelles dans le cadre de l'activité professionnelle, les points suivants sont observés et soigneusement suivis.

Les informations personnelles sont obtenues, gérées, utilisées et fournies uniquement à des fins commerciales légitimes et sont immédiatement détruites lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Lorsqu'il est raisonnable d'utiliser des informations anonymes, utiliser des informations anonymes au lieu des informations personnelles.

L'accès aux informations personnelles est limité aux personnes qui en ont besoin à des fins commerciales légitimes.

Il faut veiller à ce que les informations personnelles ne soient pas accidentellement perdues ou détruites.

Il faut prendre immédiatement les mesures appropriées s'il est constaté que des informations personnelles ont été utilisées à d'autres fins, perdues ou volées, ou détruites.

## 1 - 12

## Respect des droits de propriété intellectuelle

Il faut protéger et utiliser activement les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise.

Il faut respecter et ne pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui.



Les droits de propriété intellectuelle désignent les droits sur les actifs incorporels issus d'activités créatives, tels que les brevets, les modèles d'utilité, les dessins et modèles, les marques et les œuvres protégées par le droit d'auteur, qui sont protégés en tant que droits de propriété intellectuelle en vertu des lois pertinentes respectives, ainsi que le savoir-faire et les secrets commerciaux. En règle générale, la propriété intellectuelle créée dans le cadre du travail appartient à l'entreprise.

La propriété intellectuelle est l'un des actifs essentiels d'une entreprise et elle doit être protégée contre toute utilisation ou fuite non autorisée et être activement exploitée. Dans le même temps, il convient de respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers et de ne pas les utiliser sans autorisation.

L'utilisation de la propriété intellectuelle d'un tiers sans autorisation peut entraîner une demande d'injonction de la part du propriétaire initial de la propriété intellectuelle. Cela peut également se produire lorsque la propriété intellectuelle déjà largement appliquée à ses produits ou services porte atteinte aux droits d'un tiers, ce qui peut rendre difficile la poursuite de ses activités si elle fait l'objet d'une injonction. En outre, la violation des droits de propriété intellectuelle de tiers peut entraîner de graves sanctions et pénalités civiles, administratives et pénales pour la société et ses dirigeants et employés individuels.

### Actions à entreprendre par les individus.

- ▀ Lorsqu'une nouvelle propriété intellectuelle apparaît, ou lorsqu'un problème lié à la propriété intellectuelle survient, il est rapidement signalé au service en charge de la propriété intellectuelle.
- ▀ Lors du lancement d'un nouveau produit ou service sur le marché, il faut enquêter sur les droits de propriété intellectuelle de tiers et veiller à ce qu'ils ne soient pas utilisés sans autorisation, sous réserve du jugement des supérieurs hiérarchiques et des services concernés. S'il est pris connaissance d'un lien entre la propriété intellectuelle d'un tiers et la propriété intellectuelle d'un nouveau produit ou service, il faut rapidement consulter son supérieur hiérarchique ou le service chargé de la propriété intellectuelle.
- ▀ S'il est découvert que les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise ont été violés, ou que les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ont été violés ou soupçonnés d'être violés, il faut consulter rapidement son supérieur hiérarchique ou le service en charge de la propriété intellectuelle.
- ▀ La publication ou la divulgation, la location, le transfert ou la vente de la propriété intellectuelle à des tiers doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du service responsable de la propriété intellectuelle.
- ▀ Lorsque des logiciels, des journaux ou des magazines sont copiés, ou que les œuvres d'autrui sur l'internet sont utilisées, modifiées ou distribuées, il faut veiller à ne pas enfreindre les droits d'auteur d'autrui.

Code de conduite

# 2

## Comment faire face aux parties prenantes



Ce chapitre décrit les valeurs éthiques qui doivent être adoptées et les responsabilités qui doivent être assumées envers la société et les parties prenantes, même si elles ne sont pas nécessairement codifiées sous forme de règles.

Nous, le groupe Kawasaki Heavy Industries, sommes impliqués avec différentes parties prenantes à travers nos produits et services et à travers chaque processus de nos activités commerciales. Grâce à ses activités mondiales, le groupe est également lié à des parties prenantes au-delà des frontières nationales et, comme l'indique la mission du groupe, à des parties prenantes au-delà du temps et de l'espace, telles que « l'environnement » et « l'avenir ».

Prendre soin des parties prenantes et gagner leur confiance est fondamental pour les activités de l'entreprise. Un comportement éthique envers les différentes parties prenantes soutient et nourrit les fondements du groupe Kawasaki Heavy Industries.

## 2 - 1

# Qualité et sécurité des produits et services

Il faut fournir des produits et des services performants, de haute qualité et sûrs.

Les clients attendent du groupe Kawasaki Heavy Industries qu'il fournisse des produits et des services de haute qualité et de sécurité. Pour répondre à ces attentes, il faut poursuivre les efforts quotidiens pour améliorer la qualité. Il est également de notre responsabilité et de notre mission de fournir des produits et des services sûrs, conformes aux normes légales et internes. La qualité et la sécurité doivent être prises en compte à tous les stades, depuis la passation de marché, le développement et la conception du produit jusqu'au service après livraison. Lors de la préparation de manuels d'instructions, etc., il faut veiller à fournir des avertissements et d'autres informations afin d'éviter une utilisation incorrecte et d'expliquer une utilisation sûre et correcte.

Les exigences de conformité en matière de performance et de sécurité sont définies dans les contrats et les spécifications, ainsi que dans les lois et les règlements. Si une violation de ces règles entraîne un produit ou un service défectueux qui cause des dommages aux clients ou à d'autres personnes ou biens, l'entreprise et les dirigeants et employés individuels peuvent également être tenus responsables sur le plan civil, administratif et pénal. Elle peut également entraîner une perte de confiance importante dans l'entreprise.



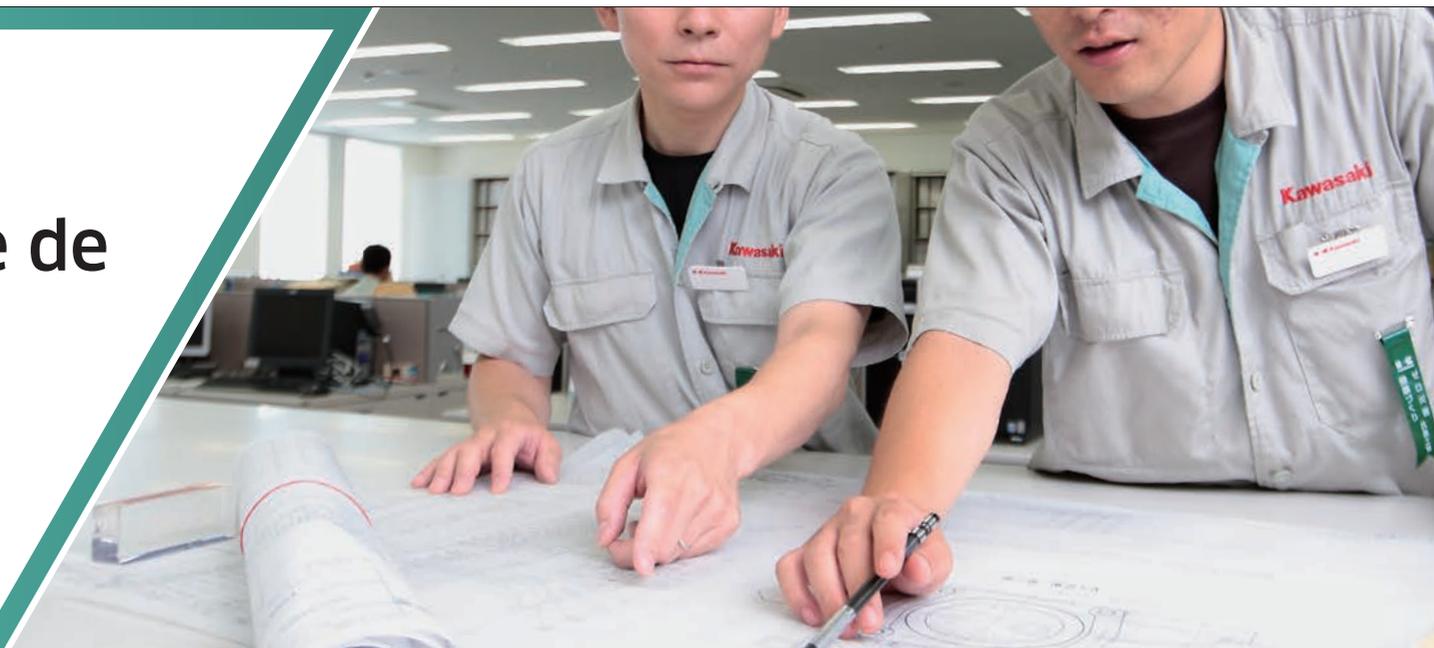
## Actions à entreprendre par les individus.

- ▀ Il est fait tout son possible pour fournir à nos clients des produits et des services de la plus haute qualité.
- ▀ Il faut toujours écouter avec sincérité les voix et les demandes de nos clients et de la société concernant nos produits et services.
- ▀ Pour garantir la qualité et la sécurité des produits et services, il faut se conformer à toutes les lois et réglementations pertinentes et veiller à ce que les procédures prescrites et les mesures requises soient mises en œuvre.
- ▀ Il ne faudra jamais se livrer à des actes qui falsifient la qualité, les performances ou la sécurité (par exemple, en falsifiant les dossiers d'inspection des produits ou en trichant lors des tests de performance).
- ▀ Si la défaillance d'un produit ou d'un service entraîne une blessure pour un client ou une autre personne ou un bien, ou s'il est pris connaissance d'un problème quelconque, il faut en informer rapidement le service concerné et donner la priorité à la résolution du problème. Sur la base des instructions des services concernés, les causes profondes sont identifiées et des mesures correctives sont prises pour éviter que cela ne se reproduise.

## 2-2

# Respect de l'éthique de l'ingénierie

La technologie est développée en respectant des normes éthiques élevées.



Le groupe Kawasaki Heavy Industries doit être une entreprise qui contribue à la réalisation d'une société durable grâce à des capacités technologiques avancées et qui continue à gagner la confiance de la société.

En plus de fournir des produits et des services sur lesquels les clients peuvent compter et auxquels ils peuvent faire confiance, il faut toujours répondre à sa responsabilité sociale en développant des produits qui contribuent à une vie prospère et à l'avenir de l'environnement mondial, conformément à la mission du groupe.

Il faut respecter les lois et les règlements,

les normes sociales et l'éthique, et toujours développer des technologies avec des normes éthiques élevées. Les violations qui entraînent une perte de confiance dans la société ne doivent jamais se produire. En tant qu'ingénieur, si, dans l'exercice de ses fonctions, il y a une confrontation avec une situation considérée comme contraire à l'éthique pour un ingénieur, il ne faut pas agir dans ce sens. S'il y a une prise de connaissance de risques ou de problèmes liés à l'éthique de l'ingénieur pour un produit ou un service, il faut le signaler rapidement à son supérieur hiérarchique ou au service concerné.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut utiliser son expertise, ses compétences et son expérience pour contribuer à la santé et au bien-être de l'humanité, à la sécurité de la société et à la préservation de l'environnement.
- En s'efforçant constamment d'améliorer ses propres connaissances et compétences professionnelles, il faut générer des innovations technologiques et fournir des produits et services sûrs et excellents.
- Il faut s'efforcer de développer le capital humain et de promouvoir le transfert de technologie.
- Il faut prendre des décisions de manière équitable et autonome, sur la base de faits scientifiques et en restant constamment attentifs à l'évolution des lois, des règlements et des conventions sociales, et agir avec honnêteté et intégrité. Il ne faut jamais rien faire pour manipuler artificiellement les données dans le but de rendre un produit plus performant.
- En s'appuyant sur son expertise et son expérience, il faut s'efforcer de diffuser et d'améliorer la technologie.

## 2-3

## Respect des droits de l'homme dans les activités commerciales

Il faut respecter les droits de l'homme de toutes les personnes dans le cadre de ses activités commerciales.

La Déclaration universelle des droits de l'homme définit les droits de l'homme comme « la dignité inhérente à tous les membres de la société humaine et leurs droits égaux et inaliénables ».

Afin de respecter les droits de l'homme de chacun, toutes les personnes doivent être traitées avec la même dignité et le même respect, indépendamment de leur race, de leur couleur, de leur sexe, de leur âge, de leur nationalité, de leur origine sociale, de leur origine familiale, de leur orientation sexuelle<sup>\*1</sup>, de leur identité de genre<sup>\*2</sup>, de leur état civil, de leur religion, de leurs convictions politiques, de leur handicap

\*1 : Orientation sexuelle.

Les concepts liés au sexe de la personne qu'ils aiment, tels que l'homosexualité, la bisexualité et l'hétérosexualité. Cela inclut le fait de ne pas aimer certaines personnes (asexualité).

\*2 : Identité de genre.

Le concept de ce que l'on considère comme son propre genre. Il ne correspond pas nécessairement au sexe physique. Il ne s'agit pas non plus toujours d'un des deux sexes.

mental ou physique ou de leur état de santé.

En outre, les violations suivantes des droits de l'homme constituent également un problème mondial en matière de travail. Un tel travail et un tel emploi ne doivent jamais être tolérés.

- **Travail forcé** : travail sans consentement ou sous la menace, qui peut prendre de nombreuses formes, notamment l'enfermement et la servitude pour dettes, et qui viole le droit à la protection et à la dignité contre la violence et les abus liés à l'exploitation.

- **Travail des enfants** : travail auquel se livrent des enfants n'ayant pas atteint l'âge minimum stipulé par les conventions internationales et les lois nationales et qui viole le droit à l'éducation et le droit à la protection contre l'exploitation, la violence et les abus.

Si les actes ou les omissions d'une entreprise sont considérés par la société comme irrespectueux des droits de l'homme, même s'ils n'enfreignent pas les lois et les règlements, cela peut entraîner des dommages importants, notamment des boycotts de produits, des demandes de dommages et intérêts et l'exclusion des cibles d'investissement.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut traiter toutes les personnes rencontrées dans le cadre de son travail avec équité et respect (non seulement entre les dirigeants et les employés du groupe Kawasaki Heavy Industries, mais aussi entre les fournisseurs, les clients, la population locale et les personnes qui souhaitent travailler pour le groupe).
- Il faut respecter les droits fondamentaux de l'homme et l'individualité des personnes.
- Il faut veiller à ne pas recourir à des comportements coercitifs ou offensifs, à des actes malveillants ou à du harcèlement, et à ne pas utiliser un langage ou un comportement discriminatoire ou inapproprié.
- Il ne faut pas nuire à l'environnement de travail en mettant les autres mal à l'aise par un langage ou un comportement à caractère sexuel.
- En dehors des tâches prescrites, il ne faut pas agir selon les stéréotypes de genre, par exemple en obligeant les femmes à faire le ménage ou les hommes à faire des heures supplémentaires.
- Il faut se demander si ses décisions et ses actions dans son domaine de responsabilité affectent les droits de l'homme de tiers.
- S'il est vu ou remarqué une conduite considérée comme du harcèlement ou de la discrimination, il faut le signaler rapidement à son supérieur hiérarchique, au service concerné ou au service de conformité.

## 2-4

# Élimination de l'utilisation non éthique des produits et des technologies

Aucun produits/technologies pour une utilisation non éthique n'est fournis.



Dans le monde entier, il existe une demande croissante de responsabilité éthique des entreprises dans l'acte de fournir des produits et des technologies. Par exemple, les produits ou les technologies fournis par une entreprise peuvent être utilisés au-delà de l'objectif prévu par l'entreprise, par exemple pour des crimes organisationnels ou individuels ou des violations des droits de l'homme, ou peuvent être utilisés pour produire de tels biens.

L'utilisation non éthique est définie comme ayant un impact négatif sur les parties prenantes ou la société, que ce soit directement ou indirectement. Lorsque les entreprises fournissent des produits et des technologies, on attend d'elles qu'elles prennent de bonnes décisions quant aux personnes à qui elles les fournissent et à la manière dont le destinataire utilisera les produits et technologies de l'entreprise, et qu'elles s'efforcent d'empêcher toute utilisation non souhaitée.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Reconnaître la nature des produits et des technologies du groupe et les responsabilités éthiques liées à leur fourniture.
- Pour la fourniture de produits et de technologies à l'extérieur du pays, l'entreprise vérifie soigneusement si le produit ou la technologie nécessite une licence d'exportation et si le client ou la demande est éligible, conformément aux dispositions des lois et règlements pertinents, et, si nécessaire, consulte les autorités gouvernementales pour déterminer si la transaction est acceptable ou non.
- La fourniture de produits et de technologies à l'extérieur du pays doit être conforme au régime international de contrôle du commerce de sécurité et aux lois, règlements et règles applicables.
- Si une demande de la part d'un nouveau client est reçue, il faut toujours confirmer la nationalité, l'activité, les investisseurs et le but d'utilisation du client.

## 2-5

## Dons et soutien

En tant qu'entreprise citoyenne vivant avec la société, il faut effectuer des dons et des actes de soutien responsables.

Les dons et soutiens constituent une part importante de la responsabilité sociale d'une entreprise dans le cadre de ses activités en tant que bonne entreprise citoyenne. En se basant sur les problèmes et les besoins des pays et des régions dans lesquels elles sont implantées, les entreprises du groupe Kawasaki Heavy Industries mettent en œuvre des initiatives adaptées à l'époque et aux circonstances afin d'assumer leur responsabilité sociale.

Toutefois, comme le stipule le présent code de conduite, les pots-de-vin, ainsi que les contributions politiques à des fins de pression induite ou à des fins inappropriées, ne doivent pas être versés.

Étant donné que certaines demandes de dons et de soutien peuvent être mêlées à des activités frauduleuses délibérées déguisées en objectif et en organisation corrects, il faut prendre dûment en considération la nécessité et le caractère approprié du don afin d'éviter toute complicité avec ces activités frauduleuses.

*Don :	don d'argent ou de biens à titre gratuit à des œuvres publiques, d'utilité publique, d'assistance ou à des institutions religieuses.
Soutien:	être d'accord avec l'objectif d'un projet ou d'une autre activité et y apporter une collaboration. Ou coopérer avec le projet.
Corruption :	offrir indûment de l'argent ou d'autres biens afin d'obtenir un avantage indu en retour.

Des sanctions et pénalités civiles et administratives peuvent être imposées pour la corruption sous couvert de dons ou de soutiens, ainsi que des pénalités en vertu des lois fiscales et pénales des pays respectifs. Il existe également un risque d'atteinte importante à la réputation de l'entreprise.



### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut s'assurer que la forme et l'objectif du don et/ou du soutien sont appropriés et légaux, et que le groupe Kawasaki Heavy Industries assume sa responsabilité sociale.
- Aucun dons ou soutien pour exercer une pression induite ou à des fins inappropriées n'est effectué.
- Il faut veiller à ce que les dons et les soutiens ne donnent pas lieu à des fraudes et, en cas d'inquiétude, demander à son supérieur hiérarchique, au service concerné ou au service de conformité de prendre une décision.

## 2-6

# Divulgation d'informations sur l'entreprise

Il faut divulguer des informations sur l'entreprise en temps opportun et de manière appropriée afin de gagner la compréhension et la confiance de la société.



Les informations sur l'entreprise comprennent non seulement les données et les rapports financiers, mais aussi les informations relatives au contenu et à la conformité des produits et des technologies. La publication opportune et appropriée d'informations sur les entreprises est nécessaire pour garantir la transparence et la responsabilité sociale des entreprises, et pour gagner la compréhension et la confiance de la société.

La divulgation d'informations sur l'entreprise est effectuée par le service chargé de la divulgation, après approbation de la direction, conformément aux règles et règlements de l'entreprise, et sous la forme d'informations diffusées au grand public par des moyens formels tels que des communiqués de presse et des annonces via le site web de l'entreprise. Lors de la divulgation d'informations, non seulement celles-ci seront divulguées correctement, conformément aux lois et règlements établis, mais même en l'absence de lois et règlements applicables, si l'information est jugée importante, elle sera divulguée volontairement.

Il est également important de ne pas divulguer uniquement ce qui convient à l'entreprise, mais de divulguer ce qui est considéré comme important, tant les bonnes que les mauvaises informations, en temps opportun, de manière appropriée et équitable, et de toujours prendre la position de remplir une responsabilité suffisante en tant qu'entreprise. Il s'agit d'un appui les uns sur les autres pour gagner la compréhension et la confiance des parties prenantes.

\*La divulgation d'informations sur l'entreprise est effectuée par des procédures formelles par le service responsable de la divulgation. Les dirigeants et les employés qui ne font pas partie du service chargé de la divulgation doivent maintenir un contrôle strict des informations importantes avant leur divulgation et s'assurer qu'elles ne sont pas rendues publiques à titre personnel. Le présent paragraphe 2-6 est soumis aux obligations relatives à la gestion des informations de l'entreprise énoncées au paragraphe 1-10 (Sécurité des informations).

## 2-7

## Respect de la diversité du capital humain

Il faut valoriser chaque employé et les aider à réaliser leur potentiel.

Il faut respecter la diversité et viser un lieu de travail dynamique pour tous.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries considère ses employés comme son atout le plus important pour réaliser la mission et les objectifs commerciaux du groupe et les décrit comme un « capital humain ». L'entreprise promeut une culture du travail juste et équitable pour permettre aux employés, qui sont des capitaux humains, de réaliser pleinement leur potentiel. Il faut respecter également la diversité de ses employés et s'efforcer de créer un lieu de travail qui englobe et utilise les différentes valeurs, capacités et expériences que chaque individu a développées.

Les employés, sans distinction de race, de couleur, de sexe, d'âge, de nationalité, d'origine, d'origine familiale, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de statut marital, de religion, de convictions

politiques, de handicap mental ou physique ou d'état de santé, peuvent utiliser leur diversité et maximiser leurs capacités pour renforcer la vitalité et la créativité de l'organisation en tant que groupe et, en fin de compte, la compétitivité de l'entreprise.

Il faut continuer à créer une culture du lieu de travail qui respecte la diversité individuelle, où tous les employés peuvent s'épanouir indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur nationalité ou de leur handicap.

En outre, il faut offrir un lieu de travail où la diversité des styles de travail est respectée, où tous les employés peuvent concilier leur travail et leur vie privée, se sentir épanouis et récompensés dans leur travail et obtenir des résultats.

Les inégalités en matière d'opportunités d'emploi, de traitement, d'éducation, d'évaluation et de promotion basées sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, la nationalité, l'origine, l'origine familiale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut marital, la religion, les croyances politiques, le handicap mental ou physique ou l'état de santé ne sont pas conformes aux valeurs du groupe Kawasaki Heavy Industries et peuvent entraîner une perte en termes de disponibilité du capital humain. Des horaires de travail trop longs peuvent également nuire à la santé de certains employés et les amener à quitter leur emploi en raison de troubles mentaux.

Les violations de la législation anti-discrimination et du droit du travail peuvent entraîner de graves sanctions et pénalités civiles, administratives et pénales pour l'entreprise et ses dirigeants et employés individuels. Il existe également un risque d'atteinte importante à la réputation de l'entreprise.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut reconnaître l'individualité avec une grande variété de capacités, de valeurs et d'idées.
- La discussion libre et ouverte à partir de perspectives diverses continue à créer de nouvelles sagesse et technologies.
- Il faut s'efforcer à toujours de faire de son mieux et à améliorer au mieux ses capacités, à démontrer sa valeur ajoutée unique et à contribuer à l'organisation.
- Le recrutement, la sélection, la formation et la promotion des employés sont effectués de manière juste et équitable, conformément à la loi et sur la base des aptitudes, des compétences, de l'expérience et des performances.
- Il faut encourager une meilleure compréhension du handicap et créer un environnement de travail mutuellement favorable basé sur une compréhension correcte.
- Afin d'améliorer et d'enrichir la qualité de la vie professionnelle et privée, il faut s'efforcer d'utiliser les différentes méthodes de travail offertes par l'entreprise avec autonomie et responsabilité, d'améliorer l'efficacité et la productivité du travail et d'obtenir des résultats.



## 2-8

## Santé et sécurité des employés

Il faut reconnaître que la sécurité et la santé sont primordiales et assurer un environnement de travail sûr et sain.

Les entreprises ont le devoir de protéger la sécurité et la santé de leurs employés, et les employés ont le devoir d'observer les précautions nécessaires pour prévenir les accidents du travail et de coopérer aux mesures prises par l'entreprise pour prévenir les accidents du travail.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries s'engage à respecter les personnes et à donner la priorité à la santé, et s'efforce d'instaurer une culture du travail qui donne la priorité à la sécurité et à la santé, et de créer un environnement de travail sûr et confortable où les personnes peuvent travailler en bonne santé physique et mentale.

En veillant à ce que les employés continuent à travailler énergiquement dans un environnement sûr et en bonne santé, la valeur du capital humain est améliorée, ce qui est un atout important pour les entreprises.

Il faut prendre en compte les bons soins de la santé mentale, en prêtant attention à la santé physique comme à la santé mentale.

Il existe de nombreuses lois et réglementations en matière de santé et de sécurité. Chaque entreprise dispose également de son propre règlement interne.

Le non-respect de celles-ci peut entraîner des blessures et des atteintes à la santé des employés, ce qui peut également entraîner une perte de productivité. En outre, la société et les dirigeants et employés individuels peuvent faire l'objet de sanctions et de pénalités civiles, administratives et pénales.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut respecter l'ensemble des lois, des règlements et des politiques et règles de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail.
- Dans l'esprit que la santé prime avant tout, il faut toujours veiller à la santé de ses employés en tant que tel et de leurs collègues, et prendre des mesures immédiates si quelque chose d'anormal est détecté. D'autre part, il faut également respecter la vie privée de ses collègues. S'il y a des préoccupations en matière de protection de la vie privée, il faut en discuter avec son supérieur hiérarchique ou le service concerné.
- Il faut toujours s'efforcer de garantir la sécurité avant tout, en mettant en avant la vie des employés, y compris la sienne, de tous ceux qui travaillent sur le lieu de travail et des visiteurs.
- Il faut participer aux formations obligatoires. En outre, pour les travaux pour lesquels des qualifications ou une formation sont requises par la loi, l'employé est engagé dans le travail après avoir obtenu des qualifications ou suivi une formation.
- Il ne faut pas s'engager dans un travail lorsque ses performances professionnelles normales sont altérées par la maladie, l'alcool ou les drogues.
- Si un travail dangereux pour la santé ou la sécurité est découvert, il faut l'arrêter immédiatement et le signaler à son supérieur hiérarchique ou au service compétent. Il faut signaler également rapidement à son supérieur hiérarchique ou au service concerné tout problème de sécurité ou de santé qui s'est produit ou pourrait se produire.
- Il faut se soumettre aux examens médicaux prescrits et, en fonction des résultats, prendre les mesures qui s'imposent pour protéger sa santé, comme un examen médical complet. En outre, il faut être conscients de sa santé au quotidien et pratiquer soi-même des comportements et des habitudes sains pour améliorer sa stabilité et sa vitalité physique et mentale.
- Il faut s'efforcer de maintenir une bonne communication avec les personnes qui nous entourent et d'améliorer les relations avec elles.

## 2-9

## Travail avec les fournisseurs

Il faut s'engager à appliquer des pratiques d'achat justes et équitables.

Il faut travailler avec les fournisseurs pour assumer la responsabilité sociale.

Les fournisseurs sont l'un des partenaires essentiels du groupe Kawasaki Heavy Industries dans ses activités commerciales. Le groupe Kawasaki Heavy Industries vise à se développer et à croître en collaboration avec ses fournisseurs. Pour y parvenir, il faut respecter ses fournisseurs et travailler avec eux pour assumer la responsabilité sociale.

La sélection des fournisseurs doit offrir des possibilités de participation équitables, garantir une concurrence appropriée et une évaluation équitable.

Il est également essentiel pour le groupe Kawasaki Heavy Industries de mener des activités d'approvisionnement en accord avec ses responsabilités sociales, y compris en matière de conformité, notamment envers le respect et la prise en compte des droits de l'homme, du travail, de la santé et de la sécurité et de l'environnement. À cette fin, il est nécessaire de travailler non seulement au sein du groupe, mais aussi avec les

fournisseurs partenaires pour aborder cette question dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises doivent également s'assurer qu'elles ne sont pas complices de pratiques frauduleuses ou contraires à l'éthique, même à travers leurs pratiques d'achat.

Par exemple, les actions qui contribuent aux conflits et aux actes inhumains en s'approvisionnant et en utilisant des minéraux de conflit\* doivent être évitées.

\*Les minéraux de conflit comprennent quatre minéraux (étain, tantale, tungstène et or) provenant de la République démocratique du Congo et des pays voisins. Ces minéraux sont une source de financement pour les groupes armés qui commettent régulièrement des actes inhumains tels que des génocides, des pillages et des violences sexuelles. Les États-Unis, l'Union européenne et d'autres pays cherchent à restreindre le commerce de ces minéraux.

L'incapacité à collaborer avec les fournisseurs en matière de responsabilité sociale peut entraîner une perte de confiance de la part des clients et du marché boursier.

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il faut offrir aux fournisseurs un large éventail d'opportunités équitables et procéder à des évaluations équitables.
- Il ne faut pas traiter les fournisseurs de manière déloyale et ne pas abuser de sa position de négociation.
- Lors de la sélection des fournisseurs, il faut tenir compte non seulement de la qualité, du prix et du délai de livraison, mais aussi du respect des lois et des réglementations, des droits de l'homme et de la sécurité, ainsi que du respect des responsabilités sociales telles que la protection de l'environnement.
- Il faut communiquer les directives d'approvisionnement RSE du groupe Kawasaki Heavy Industries aux fournisseurs et demander leur coopération en matière de responsabilité sociale. Il faut également surveiller la situation et, si nécessaire, s'efforcer de l'améliorer.

## 2-10

## Contribution à l'environnement mondial

Il nous faut contribuer au développement d'une société durable en fournissant des produits et des services en harmonie avec l'environnement mondial.



L'humanité a provoqué des changements significatifs à l'environnement mondial en poursuivant un développement à grande échelle afin d'obtenir un mode de vie aisé, en consommant plus que nécessaire des ressources naturelles limitées et en déboisant un grand nombre de forêts, tout en endommageant l'écosystème. En outre, le dioxyde de carbone et les autres gaz à effet de serre émis dans le cadre de ces processus sont aujourd'hui une cause majeure du réchauffement de la planète, et il est craint de plus en plus qu'ils n'aient un impact important sur l'environnement mondial futur.

Si les yeux sont fermés sur ces changements et que ce développement et une consommation incontrôlés à l'avenir se poursuit, une grande partie de la vie sur la planète pourrait disparaître. Face à ces crises imminentes et proches, il existe un véritable appel à une société durable à l'échelle mondiale.

Le groupe Kawasaki Heavy Industries s'engage à réduire son impact sur l'environnement par une conception et une

fabrication qui tiennent compte du cycle de vie du produit, depuis l'achat des matériaux jusqu'à l'élimination en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation.

En outre, grâce à des produits et services respectueux de l'environnement, nous voulons être une entreprise qui contribue à l'avenir de l'environnement mondial tout en aidant à concrétiser les modes de vie aisés des gens.

**Il existe diverses réglementations environnementales dans les pays du monde entier.**

**Le respect des lois et des réglementations est un principe de gestion de l'environnement, mais dans le cas improbable d'un manquement à ces lois et réglementations, l'entreprise et les dirigeants et employés individuels peuvent faire l'objet d'une suspension des opérations ou de sanctions pénales, ce qui pourrait sérieusement nuire à la réputation de l'entreprise.**

### Actions à entreprendre par les individus.

- Il ne faut utiliser que la quantité requise de biens et d'énergie.
- Il faut respecter la législation et les normes pertinentes en matière de protection de l'environnement.
- Les considérations environnementales doivent être intégrées à toutes les étapes du développement et de la fourniture des produits et services.
- Les déchets doivent être réduits autant que possible et éliminés de manière appropriée selon les 3R (réduire, réutiliser, recycler).
- Il faut respecter la flore et la faune environnantes et s'efforcer de préserver les écosystèmes.
- Il faut participer activement aux activités environnementales, tant en interne qu'en externe.



**Kawasaki Heavy Industries, Ltd.**

<https://global.kawasaki.com/en/>